

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20190913-0000020584-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 17/09/2019

Réception par le Préfet : 17/09/2019

Publication : 20/09/2019



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2019-8-3-9

Séance du vendredi 13 septembre
2019

VENTE D'UN CAMION APPLICATEUR POINT A TEMPS AUTOMATIQUE (PATA) PAR APPEL D'OFFRES SOUS PLIS CACHETES

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN BIHL, Mme BOHN, M. DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER,
MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE,
MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER,
MILLION, M. MUNCK, Mmes ORLANDI PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHITTLY, STRAUMANN,
Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. COUCHOT donne procuration à Mme PAGLIARULO.
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.
Mme MULLER Betty donne procuration à M. HABIG.
M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.
Mme SCHMIDIGER donne procuration à M. ADRIAN.
M. TRIMAILLE donne procuration à M. JANDER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération Conseil départemental n°CD-2015-6-3-1 du 12 juin 2015 relative à la cession du camion applicateur de peinture,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la mise en vente du camion applicateur PATA de marque SECMAIR sur châssis porteur RENAULT, n° d'immatriculation BW-805-HK, acquisition en 2011,
- Approuve la mise en vente de la semi-remorque citerne de marque MAGYAR, numéro d'immatriculation BN-955-QG, acquisition en 2014,
- Approuve le recours à une vente par appel d'offres sous plis cachetés pour l'acquisition des deux matériels,
- Approuve l'avis et le projet d'avis d'appel d'offres joint à la présente délibération,
- Autorise la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à apporter des modifications mineures au projet d'avis d'appel d'offres,
- Approuve la composition de la Commission Technique chargée d'analyser les offres d'achat comme suit : le Président de la Commission d'Appel d'Offres ou son suppléant et les 3 Conseillers départementaux membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres du Département du Haut-Rhin, lesquels pourront être assistés, autant que de besoin, par des fonctionnaires du Département du Haut-Rhin n'ayant pas voix délibérative,
- Autorise la Présidente ou son représentant, dans le cadre de la procédure de l'appel d'offres sous plis cachetés puis de la procédure de vente amiable qui suivra, à engager des négociations,
- Autorise la Présidente ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette procédure.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité